Mouvement des Entreprises de France

# Nouvelles de Bruxelles

Publié le 21 mars 2019

Geoffroy Roux de Bézieux, Chine, Brexit, relations commerciales UE - Etats-Unis, politique industrielle, Conseil européen de l'innovation...

**Geoffroy Roux de Bézieux à Bruxelles à la veille du sommet des chefs d'Etat**
Le 20 mars, le président du Medef a rappelé les priorités des entreprises françaises sur l'Europe. Avec Michel Barnier : convergence de vues sur l'absolue nécessité de préserver l'unité et l'intégrité de l'Union face au Brexit. Avec la commissaire au commerce, Cécilia Malström : nécessité de mieux prendre en compte les intérêts stratégiques de l'Europe dans les négociations commerciales internationales. Avec les autorités françaises : détermination partagée à développer l'influence française dans le nouveau contexte politique post élections européennes.

**Sommet européen du 20 mars : la Chine au programme des chefs d'Etat**
A quinze jours du sommet UE-Chine, les vingt-huit chefs d'État et de gouvernement de l'UE ont débattu de la relation stratégique avec la Chine. Au programme : partenariat et commerce mais aussi réciprocité, lutte contre les distorsions de concurrence et les pratiques déloyales, protection des technologies, normes sociales et environnementales.

**Brexit : Theresa May demande un report jusqu'au 30 juin**
Le 20 mars, Theresa May a demandé un report de la sortie du Royaume-Uni au 30 juin 2019. Cette demande sera étudiée par les chefs d'Etat ou de gouvernement des Vingt-Sept le 21 mars. Ils pourraient cependant reporter leur prise de décision à la semaine suivante. Les dirigeants attendent des garanties. Selon la Commission, deux options sont possibles : un report jusqu'au 23 mai ou jusqu'à minima fin 2019, ce qui imposerait d'organiser des élections européennes au Royaume-Uni.

**Brexit : le gouvernement britannique publie une liste de tarifs douaniers temporaires**
Le gouvernement britannique a publié les détails du régime tarifaire provisoire qui serait mis en place par le Royaume-Uni en l'absence d'accord avec l'UE. Ce régime temporaire s'appliquera pour une période maximale de douze mois à compter du 29 mars 23h (heure britannique) avant publication d'une approche permanente. 87% du total des importations au Royaume-Uni ne sera pas soumis à des droits de douane. Les 13% de produits importés qui resteraient soumis à des droits de douanes comprennent des produits agroalimentaires, l'automobile (à l'exception de certaines pièces) et des secteurs menacés par des pratiques commerciales mondiales déloyales.

**Relations commerciales UE - Etats-Unis : le Parlement rejette le projet de résolution**
Le 14 mars, les eurodéputés réunis en plénière ont rejeté le projet de résolution relative aux discussions commerciales entre les États-Unis et l'UE. Ce texte se prononçait en faveur d'un accord de commerce limité. L'absence de position officielle du Parlement ne bloque pas l'ouverture et la conclusion des négociations qui dépend des États. Cependant, l'accord conclu devant être validé par le Parlement, ce rejet laisse entrevoir la manière dont ce dernier sera accueilli par l'hémicycle.

**Politique industrielle : l'après Siemens-Alstom**
Le 18 mars, le Centre de stratégie politique de l'UE a publié un rapport intitulé EU Industrial Policy after Siemens-Alstom - Finding a new balance between openness and protection. Il constate que l'UE n'a peut-être pas fait assez

pour se préparer à la numérisation et à la concurrence croissante. L'UE est également confrontée à de nouveaux concurrents qui jouent avec leurs propres règles. Il considère donc que la fusion n'aurait pas résolu la confrontation avec la Chine, le problème principal étant les subventions des entreprises chinoises et la difficulté d'accéder au marché. Il plaide en faveur de nouveaux outils de défense avec l'exigence d'un principe de réciprocité.

**Conseil européen de l'innovation : deux milliards de financement annoncés pour 2019-2020**

Le 18 mars, la Commission a annoncé des mesures permettant au Conseil européen de l'innovation de monter en puissance pendant les deux dernières années de sa phase pilote. Sont proposés : deux milliards de financement en 2019-2020, la nomination de 15 à 20 responsables de l'innovation, le recrutement d'un premier groupe de « gestionnaires de programmes », la sélection de 68 start-up et PME supplémentaires pour un financement total de 120 millions au titre du projet pilote.